



Sommaire

Dossier :

Mieux connaître l'ADEA

Le président de l'ADEA, Ingemar Gustafsson, invite l'ADEA à devenir une association « apprenante » 1

Le Secrétariat de l'ADEA 2

Le Comité directeur 3

Le Forum et le Bureau des Ministres africains 4

Le programme d'échanges intra-africains 5

Les groupes de travail 6

Les réunions biennales 8

Interview Technologies de l'information et de la communication, processus sociaux et changement organisationnel 10

Construction du site Web de l'ADEA 13

L'accès aux données sur l'éducation en Afrique rendu facile par SPESSA 14

Le système d'information sur les projets (PRISM) 15

Publications de l'ADEA en 1996 16

Autres articles

Conception de modules de formation pour les directeurs d'écoles au Mozambique 18

Un nouveau partenariat pour l'éducation des filles 19

Calendrier 20

Au sommaire du prochain numéro 13

Pour un partage et une exploitation de l'information améliorés

Ce trimestre-ci, nous porterons notre regard sur l'ADEA. Les articles dans ce bulletin font référence aux composantes de l'ADEA, à ses différentes activités et aux nombreux documents disponibles. Ils répondent à une demande souvent exprimée par les ministres et les autres intervenants de l'éducation qui souhaitent mieux connaître l'ADEA. Et puisque'il s'agit de diffuser de l'information, la question suivante est posée : l'information est-elle partagée et utilisée au mieux ? Dans l'article qui suit, le président de l'ADEA, Ingemar Gustafsson, invite l'ADEA à devenir une association « apprenante », où l'information est partagée et exploitée pour le mieux.

A

u commencement de cette nouvelle année – 1997 – l'ADEA peut témoigner d'un passé intense, riche en

expériences et en échanges de vues. Parmi les sujets qui ont figuré à l'ordre du jour des rencontres biennales, il y a eu l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques. Les groupes de travail se sont penchés sur un grand nombre de thèmes traitant de l'éducation en Afrique. Parmi les thèmes les plus récents, se trouve l'éducation non formelle. Ceux et celles d'entre nous qui ont été associés au travail de l'ADEA savent que l'association prend sa dimension concrète dans une gamme étendue de contacts entre les ministres de l'Éducation, les organismes de financement, et les professionnels africains spécialisés dans les différents aspects de l'éducation. Une collaboration étroite s'est par ailleurs établie entre le Secrétariat, les groupes de travail et les ministres de l'Éducation.

Ce qu'il nous faut retenir est que ce processus représente une expérience d'apprentissage considérable concernant les efforts de réforme poursuivis dans les différents pays africains. Le processus a, entre autres, permis de montrer combien il est important de développer la notion de partenariat – c'est-à-dire de préciser comment nous devrions travailler ensemble au cours des années à venir.

« Alors que nous entamons une nouvelle année, l'ADEA peut témoigner d'un passé intense, riche en expériences et en échanges de vues.

Il y a, au sein de l'association, une somme de connaissances et d'expérience dont une partie seulement est visible et accessible. Il me semble essentiel de nous interroger sur la façon dont cette information peut être intégrée à un processus plus vaste d'apprentissage. »

Nouveau logo



Dans le numéro précédent de la lettre d'information, nous avons annoncé le nouveau nom anglais de l'association : « Association for the Development of Education in Africa ». L'acronyme de l'association sera dorénavant ADEA. Le logo a été redessiné, pour mettre l'accent sur le « A » de « Association ». Ceci traduit la volonté de l'ADEA de promouvoir la création de partenariats entre les ministres africains de l'Éducation et les agences de financement pour l'amélioration de l'éducation en Afrique.

Il y a, au sein de l'ADEA, une somme de connaissances et d'expérience, dont une partie seulement est visible et accessible. Les demandes des nombreux membres qui souhaitent obtenir plus d'information illustrent cette situation.

Des manuels ont été consacrés à l'analyse des besoins sur le plan des statistiques et de la tenue de registres dans les écoles. Nous avons aussi acquis une solide expérience des études sectorielles. Il existe de la documentation sur l'éducation des jeunes filles, des rapports de synthèse relatant les expériences issues des réformes nationales de l'éducation ainsi que des études consacrées à l'enseignement supérieur. Enfin et surtout, une expérience considérable a été acquise au niveau des contacts et des diverses formes de coopération que l'on se doit de développer davantage. Une stratégie retenue par l'ADEA dès le départ, et actuellement en voie d'application dans certains pays, est la coordination des programmes dans le secteur de l'éducation.

Beaucoup d'efforts ont déjà été faits pour échanger et faire partager ces expériences, par le truchement de la présente lettre d'information, des rapports et des dépliants, et cette forme de partage d'information est importante. Cependant, il me semble essentiel aujourd'hui de nous interroger sur la façon dont l'information peut être intégrée à un processus plus vaste d'apprentissage. En d'autres termes, comment pouvons-nous synthétiser, analyser et partager toute l'expérience que nous avons accumulée jusqu'ici ?

A l'aube de cette nouvelle année et en vue de la première biennale qui sera organisée en Afrique, j'aimerais engager un débat sur la façon dont l'information – son partage et son exploitation – peuvent être renforcés afin que l'on puisse dire qu'en 1997, l'ADEA est devenue une association « apprenante ».

Ingemar Gustafsson
Président de l'ADEA

Le Secrétariat de l'ADEA

Le Secrétariat de l'ADEA joue le rôle de facilitateur et de coordinateur des activités des différentes composantes de l'association. Depuis 1992, les bureaux du Secrétariat sont logés à Paris, dans les locaux de l'Institut international de planification de l'éducation (UNESCO), l'agence hôte de l'association.

Le Secrétariat de l'ADEA a une fonction centrale vis-à-vis des différentes composantes de l'association. Le Comité directeur, le Bureau et le Forum des ministres africains de l'Education et les groupes de travail s'appuient sur le Secrétariat qui facilite et coordonne les activités de l'association, conformément aux décisions prises par le Comité directeur.

Les responsabilités du Secrétariat sont multiples. Parmi les principales, figurent celles-ci : (i) facilitation de dialogue entre les ministères de l'éducation africains et entre les différentes agences de financement. Ceci est fait notamment par l'organisation et la tenue des réunions biennales, des réunions du Forum des ministres africains et des réunions ministérielles sous-régionales ; (ii) organisation des réunions du Comité directeur ; (iii) mise en oeuvre des activités du programme de l'ADEA, conformément aux instructions du Comité directeur ; (iv) liaison avec tous les groupes de travail et soutien

opérationnel et substantiel aux activités des groupes. Le Secrétariat encourage aussi les hauts fonctionnaires et les professionnels africains de l'éducation à participer activement à ces groupes de travail ; (v) appui aux groupes de travail dans la diffusion des résultats de leurs activités ; (vi) contribution à la réflexion sur les priorités de l'éducation en Afrique en recueillant, en analysant, et en diffusant les informations touchant à l'éducation et la formation en Afrique subsaharienne ; (vii) enfin, le Secrétariat est chargé de recueillir les fonds programme de l'ADEA, de planifier leur utilisation et de les gérer avec l'assistance de l'agence hôte.

Le Secrétariat est de petite dimension. Il se compose aujourd'hui du secrétaire exécutif et des quatre membres du personnel dont les noms et coordonnées figurent ci-dessous. □

Le personnel du Secrétariat de l'ADEA

Secrétaire exécutif : Richard Sack
E-mail : r.sack@iiep.unesco.org

Assistante administrative : Annette Bessières
E-mail : a.bessieres@iiep.unesco.org

Spécialiste principale de programme : Rachel Charron
E-mail : r.charron@iiep.unesco.org

Spécialiste de programme : Hamidou Boukary
E-mail : h.boukary@iiep.unesco.org

Spécialiste des publications : Thanh-Hoa Desruelles
E-mail : th.desruelles@iiep.unesco.org

Association pour le développement de l'éducation en Afrique

Institut international de la planification de l'éducation
7-9 rue Eugène-Delacroix, 75116 Paris, France
Tél : (33) 145 03 37 96 Fax : (33) 145 03 39 65 E-mail : adea@iiep.unesco.org

Le Comité directeur de l'ADEA

Outre sa fonction dirigeante – détermination des lignes directrices et approbation des activités du programme de l'ADEA – le Comité directeur agit comme première instance pour la coordination entre les agences de financement et entre elles et les ministres africains de l'éducation. C'est aussi au sein du Comité directeur que sont discutées les aspects importants du développement de l'éducation en Afrique. Le Comité directeur se réunit généralement deux fois par an. La dernière réunion a eu lieu à Paris, les 4-5 novembre 1996.

Le comité directeur de l'ADEA est composé de sept ministres africains de l'Éducation et des agences de développement qui versent à l'ADEA une contribution annuelle non conditionnelle fixée par le Comité directeur. Le Comité directeur se réunit généralement deux fois par an. La sixième session du Comité directeur a eu lieu à Paris les 4 et 5 novembre 1996.

Sixième session du Comité directeur

Après l'adoption du rapport d'activité 1996, l'approbation du programme et du budget pour 1997, le compte-rendu des principales réunions de l'ADEA tenues depuis la dernière réunion du Comité directeur, les sujets de fond suivants ont été abordés : questions relatives aux groupes de travail ; initiative spéciale du système des Nations unies pour l'Afrique ; et choix d'un thème pour la biennale de Dakar.

-- Questions relatives aux groupes de travail

Les groupes de travail sont au cœur du programme de l'ADEA. Dans son compte rendu des réunions de mars et d'octobre des leaders et des coordonnateurs, le secrétaire exécutif a évoqué le besoin ressenti par les groupes d'un mécanisme interne de suivi et de monitoring qui leur permettrait d'améliorer la qualité de leur travail et son impact. La connaissance encore très incomplète des activités des groupes de travail est révélatrice d'une déficience au niveau de la diffusion et de l'utilisation de l'information. Afin de remédier à ce problème, le secrétariat entreprend dans ce numéro de la lettre d'information une série d'articles pour mieux connaître l'ADEA. Des profils pays auxquels tous les membres de

l'ADEA pourront se reporter sont aussi en cours d'élaboration.

-- L'initiative des Nations unies pour l'Afrique

L'initiative spéciale du système des Nations unies pour l'Afrique⁽¹⁾ avait été présentée aux membres du Comité directeur par la Banque mondiale et l'UNESCO pendant la cinquième session du Comité directeur (Paris, 28-30 mars 1996). La réunion avait marqué le début d'une phase de consultation des ministres africains et des organismes de développement. La sixième session du comité directeur a fait le point sur l'état d'avancement de l'initiative et les actions entreprises au sein de l'ADEA : les consultations se sont poursuivies, visant essentiellement à déterminer le rôle de l'ADEA dans l'initiative et les implications pour l'association ; un protocole a été rédigé et discuté et servira de point de départ pour la mise en oeuvre de l'initiative.

Les membres du comité directeur se sont mis d'accord sur le rôle souhaité de l'ADEA qui agira comme facilitateur de rencontres et d'information.

-- Thèmes pour la biennale de Dakar

Le secrétaire exécutif a présenté un document proposant une liste de thèmes (énumérés ci-dessous) pour la biennale de Dakar :

- *Thème 1* : Partenariat international, appropriation nationale et mise en oeuvre de politique
- *Thème 2* : Éducation formelle et non formelle : articulations et complémentarités d'un accès et d'une qualité améliorés
- *Thème 3* : Enjeu du renforcement des capacités : démarches rationnelles et rôles respectifs

-- *Thème 4* : Crise de qualité de l'éducation

-- *Thème 5* : Moins d'informations, plus de décisions : fragilité des systèmes d'information relatifs à l'éducation en Afrique subsaharienne.

Tous les thèmes présentant un intérêt, les membres du Comité directeur ont suggéré que le secrétaire exécutif propose un sujet assez général pour pouvoir traiter des questions liées au partenariat, au renforcement des capacités, et à la qualité de l'éducation.

Suite à la réunion, le thème « *partenariats pour le développement des capacités et l'amélioration de la qualité de l'éducation en Afrique* » a été retenu. Une discussion sur les modalités d'exploitation du thème, l'organisation de la réunion, et le rôle de chacun des membres de l'ADEA est à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité directeur. Les dates prévues pour la réunion sont les 24-25 avril 1997.

□

(1) L'initiative des Nations unies pour l'Afrique, appelée aussi « Initiative spéciale pour l'Afrique sous la conduite des pays » a été lancée le 15 mars 1996 par le secrétaire général de l'ONU et le président de la Banque mondiale.

Le Forum et le Bureau des ministres africains

En 1991, à Manchester, le Forum des ministres africains de l'Education vit le jour et il fut décidé de créer un Bureau pour représenter les ministres au Comité directeur de l'ADEA. Alors encore appelée « Bailleurs de fonds pour l'éducation en Afrique », l'association se transformait pour impliquer davantage les ministres africains de l'Education dans les activités de l'ADEA.

Le Forum et le Bureau des ministres figurent parmi les dispositifs les plus novateurs et les plus efficaces de l'ADEA pour renforcer le dialogue concernant les politiques éducatives. Mis en place en 1991 pour impliquer les ministres africains de l'Education davantage dans les activités de l'ADEA, ils sont devenus des mécanismes permettant aux ministres de mieux se faire entendre des agences de développement et d'adapter le programme de à leurs besoins. Dernièrement, une rencontre entre le président de la Banque mondiale, M. Wolfensohn, et les membres du Bureau a eu lieu pendant la réunion du Bureau à Accra, les 11-12 février 1996. Une séance de travail a été consacrée à une discussion approfondie des problèmes de l'éducation en Afrique, des priorités des ministres et de la politique de la Banque dans son soutien à l'éducation en Afrique.

Le Forum et le Bureau sont aussi des lieux d'échanges professionnels

entre ministres qui encouragent de développement d'un leadership africain dans le domaine de l'éducation.

Composition du Forum et du Bureau

Le Forum des ministres est composé des ministres africains de l'Education d'Afrique subsaharienne. Le Bureau des ministres, lui, représente le Forum au Comité directeur de l'ADEA. Le Bureau comporte actuellement sept ministres représentant cinq sous-régions (l'Afrique australe, l'Afrique centrale l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest, et l'Océan indien) élus par leurs pairs pour représenter le Forum. La rotation des Etats par ordre alphabétique tous les deux ans a été adopté comme principe pour le renouvellement des mandats. Le prochain renouvellement coïncidera avec la biennale de Dakar en octobre. Des réunions régulières sont organisées pour le Forum et le Bureau des ministres.

Les réunions ministérielles

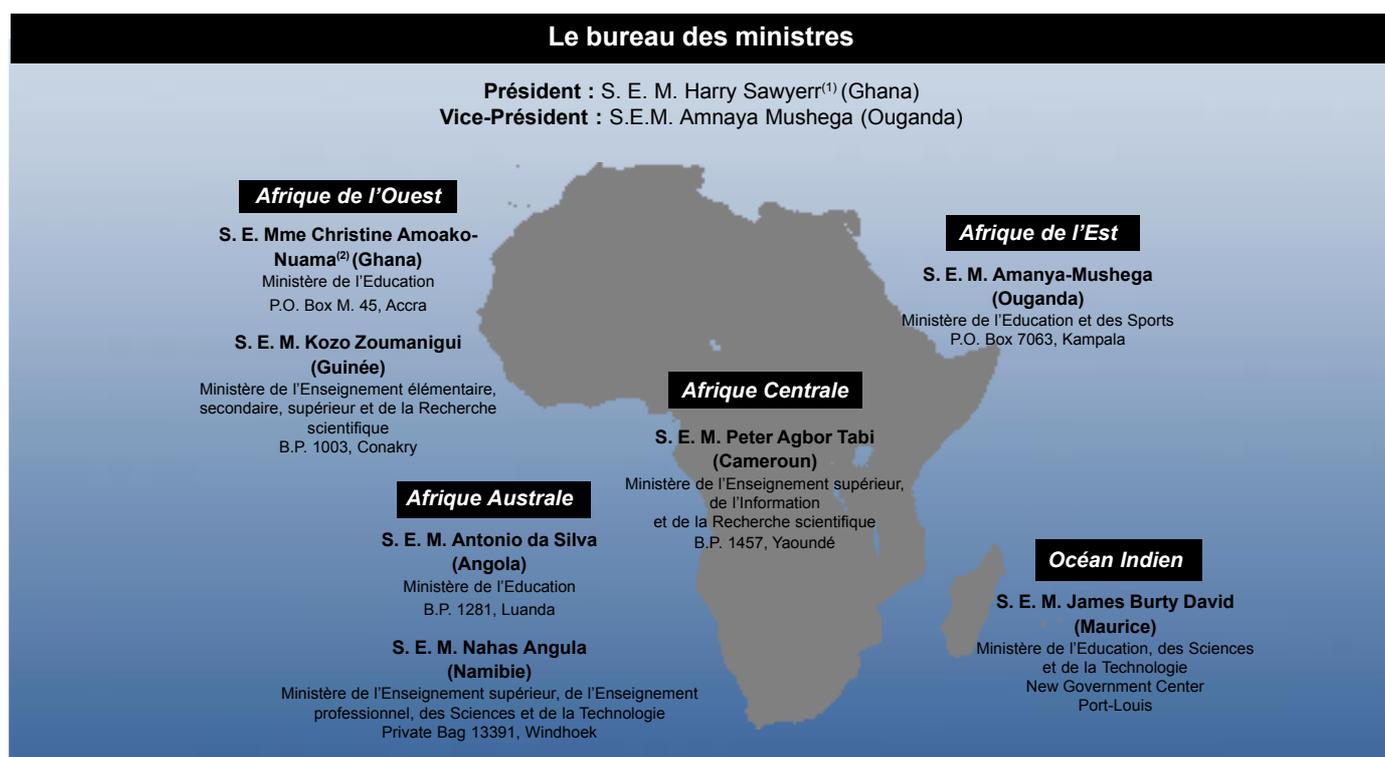
Le Forum des ministres se réunit généralement une fois par an et le Bureau deux fois. L'ADEA soutient aussi la participation des ministres à des réunions sous-régionales. En 1995, une réunion tenue à Conakry, en Guinée, les 21-22 août s'est intéressée au thème

« La participation des femmes et des filles dans l'éducation ». Une autre à Harare, au Zimbabwe, tenue les 28-29 août 1995 a approfondi le thème « De la transition à la coopération ». En 1996, les ministres et représentants officiels de 19 pays africains ont participé au séminaire panafricain sur les « problèmes et perspectives de l'utilisation des langues africaines dans les systèmes éducatifs » qui s'est tenu à Accra, au Ghana les 26-30 août 1996 (voir *Lettre d'information de l'ADEA*, Vol. 8, No. 4, Octobre-Décembre 1996).

(suite en bas de la page 5)

Le bureau des ministres

Président : S. E. M. Harry Sawyerr⁽¹⁾ (Ghana)
Vice-Président : S.E.M. Amnaya Mushega (Ouganda)



| | | |
|---|---|---|
| <p style="text-align: center; background-color: black; color: white; padding: 2px;">Afrique de l'Ouest</p> <p>S. E. Mme Christine Amoako-Nuama⁽²⁾ (Ghana) Ministère de l'Education P.O. Box M. 45, Accra</p> <p>S. E. M. Kozo Zoumanigui (Guinée) Ministère de l'Enseignement élémentaire, secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique B.P. 1003, Conakry</p> | <p style="text-align: center; background-color: black; color: white; padding: 2px;">Afrique Centrale</p> <p>S. E. M. Peter Agbor Tabi (Cameroun) Ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Information et de la Recherche scientifique B.P. 1457, Yaoundé</p> | <p style="text-align: center; background-color: black; color: white; padding: 2px;">Afrique de l'Est</p> <p>S. E. M. Amanya-Mushega (Ouganda) Ministère de l'Education et des Sports P.O. Box 7063, Kampala</p> |
| <p style="text-align: center; background-color: black; color: white; padding: 2px;">Afrique Australe</p> <p>S. E. M. Antonio da Silva (Angola) Ministère de l'Education B.P. 1281, Luanda</p> <p>S. E. M. Nahas Angula (Namibie) Ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement professionnel, des Sciences et de la Technologie Private Bag 13391, Windhoek</p> | <p style="text-align: center; background-color: black; color: white; padding: 2px;">Océan Indien</p> <p>S. E. M. James Burty David (Maurice) Ministère de l'Education, des Sciences et de la Technologie New Government Center Port-Louis</p> | |

Le programme d'échanges intra-africains de l'ADEA

Le programme d'échanges intra-africains fait partie des efforts entrepris par l'ADEA pour développer les capacités en Afrique à partir d'expertises africaines. Les gouvernements de São Tomé et Príncipe, du Zimbabwe et du Togo ont fait appel à ce programme mis en place par l'ADEA en 1996.

Les échanges intra-africains sont un facteur primordial de coopération intra-africaine. Mis en place en 1996, le programme d'échanges intra-africains de l'ADEA aide les ministères de l'Éducation d'Afrique subsaharienne à exploiter les capacités régionales et à tirer parti des meilleures pratiques en vigueur en Afrique. L'ADEA encourage cela en parrainant des échanges qui donnent la possibilité aux demandeurs de bénéficier de l'assistance technique de professionnels de l'éducation africains chevronnés.

Le programme d'échanges permet à un ministère intéressé de recevoir la visite d'un spécialiste, ou d'envoyer un membre de son personnel «s'instruire» dans un autre pays. ⁽¹⁾

Sao Tomé et Príncipe, premier pays bénéficiaire du programme

São Tomé et Príncipe a été le premier pays bénéficiaire du programme d'échanges intra-africains de l'ADEA. L'éducation subit le contrecoup de la dégradation de la situation économique et financière du pays. En effet, l'économie de São Tomé et Príncipe, centrée sur la monoculture du cacao, souffre d'une baisse de la production et de la détérioration des cours sur le marché international.

Le gouvernement de São Tomé et Príncipe souhaite aujourd'hui amorcer une réforme de son système éducatif. Un forum de réflexion sur la problématique de l'éducation s'est tenu en mars 1996. C'est à cette occasion que le ministre de l'Éducation a souhaité la participation de M. Djibril Débourou,

en tant qu'expert ayant été étroitement impliqué dans les travaux de la dernière biennale de l'ADEA². M. Débourou, député à l'assemblée nationale du Bénin, professeur à l'École Normale Supérieure, directeur d'un projet UNESCO, et auteur de l'étude de cas sur le Bénin préparée pour la biennale, a fait une présentation sur les aspects importants du processus d'élaboration d'une politique éducative. Il a mentionné, entre autres, le travail technique d'analyse préalable, l'importance d'avoir des mécanismes de consultation et de concertation, et la coordination des agences de financement. De son intervention, il est ressorti la nécessité pour le gouvernement de disposer de davantage de données quantitatives avant d'amorcer une réforme.

Cette collaboration se poursuivra en 1997 avec une autre visite de M. Débourou.

Participation de deux experts à la Foire internationale du livre du Zimbabwe

A l'occasion de l'«*Indaba 96*», tenue lors de la Foire internationale du livre du Zimbabwe, le *Zimbabwe Book Development Council* a sollicité la participation de deux experts africains, M. Ndoye, ministre de l'Éducation de base et des Langues nationales du Sénégal, et M. N'Golo Coulibaly, conseiller technique auprès du ministère de l'Éducation de base du Mali.

Chaque expert est intervenu sur un aspect de la question des politiques nationales du livre et a fait part de son expérience nationale. M. Ndoye a donné son point de vue sur les implications à

long terme de la rédaction et l'édition en langues nationales sur une politique nationale du livre.

M. Coulibaly a fait un exposé sur le rôle du secteur de l'éducation dans le développement d'une politique nationale du livre.

Le Togo explore le redéploiement des enseignants

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche du Togo recevra en avril la visite de M. Alamah Condé, auteur de l'ouvrage publié par l'ADEA intitulé *Le redéploiement des personnels enseignants en Guinée*. M. Condé, inspecteur général adjoint au ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique, a été un acteur principal dans le processus de redéploiement des enseignants en Guinée. Parmi les retombées positives de l'opération figurent une utilisation efficace du corps des enseignants et le relèvement des taux de scolarisation dans les écoles urbaines et rurales sans augmentation de coûts. Dans le cadre de sa mission, M. Condé entretiendra ses collègues au Togo sur l'expérience guinéenne de redéploiement des enseignants et étudiera avec eux la possibilité de mettre en oeuvre une telle opération dans le contexte togolais. □

(1) Pour plus d'informations sur les modalités d'accès et le financement du programme, se reporter à l'article « Le programme d'échanges intra-africains » dans *La lettre d'information de l'ADEA*, Vol. 8, N° 2-4, avril-septembre 1996.

(2) Le thème central de la biennale de Tours avait été « La formulation d'une politique éducative en Afrique ».

(3) « *Indaba* » veut dire « conférence »

(suite de la page 4)

Deux réunions ministérielles sous-régionales sur des thèmes d'actualité sont prévues en 1997. Une réunion portera sur l'éducation à distance et l'autre sur un des thèmes suivants : l'éducation environnementale ou la

privatisation de l'éducation. □

(1) S.E.M. Harry Sawyerr (Ghana), a officiellement annoncé son retrait de la vie publique comme ministre de l'Éducation du Ghana lors de la dernière rencontre du

Bureau (Accra, 10-11 février 1997). Un nouveau président sera élu lors du renouvellement du Bureau des ministres au mois d'octobre. Celui-ci est prévu pendant la biennale de l'ADEA qui aura lieu à Dakar (14-18 octobre 1997).

(2) S.E.Mme Christine Amoako-Nuama (Ghana), a remplacé S.E.M. Harry Sawyerr en sa qualité de ministre de l'Éducation du Ghana, suite au retrait de ce dernier de la vie publique.

Les groupes de travail de l'ADEA

Depuis sa création en 1988, l'ADEA se réunit régulièrement pour discuter des diverses questions éducatives qui préoccupent la communauté des éducateurs africains. Une grande partie de cette réflexion est poursuivie au sein des neuf groupes de travail de l'ADEA. Chaque groupe s'intéresse à un thème particulier et est constitué d'un consortium de ministères africains, d'agences de financement et d'autres intervenants professionnels de l'éducation. Cette variété dans la composition des groupes garantit, entre autres, un meilleur ancrage des activités dans les pays.

Neuf groupes de travail

L'ADEA compte aujourd'hui neuf groupes de travail constitués pour approfondir les thèmes suivants : l'éducation des filles et des femmes ; la profession enseignante ; l'enseignement supérieur ; les finances et l'éducation ; les statistiques de l'éducation, les livres et le matériel éducatif ; l'analyse

sectorielle ; la recherche en éducation et l'analyse des politiques ; et, l'éducation non formelle. Le groupe de travail créé le plus récemment – sur l'éducation non formelle – a été admis au sein de l'ADEA en mars 1996. Les autres groupes de travail entrent pour la plupart dans leur huitième année d'existence.

Alliances de partenaires multiples et partenariats multiformes

Les groupes de travail ont pour objectif de nourrir la réflexion politique dans leur domaine particulier afin de contribuer à l'amélioration des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne. Ils sont constitués d'un consortium de ministères africains, d'agences de financement et d'autres intervenants de l'éducation. Ainsi, par exemple, le groupe de travail sur les finances et l'éducation réunit des représentants des ministères de l'Éducation et des Finances, des représentants d'agences de financement, des chercheurs et des experts dans les domaines de l'éducation, des statistiques et des finances. Ce groupe de travail est également partenaire d'une institution africaine, le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) qui fait office de coordonnateur du groupe de travail. Cette variété dans la composition des groupes permet de conjuguer et de coordonner les efforts de différents intervenants. Elle permet aussi de mieux comprendre la situation et les problèmes locaux et garantit un meilleur ancrage des activités dans les pays.

Le pilotage des groupes de travail est assuré par une ou plusieurs agences de développement qui assurent également le gros du financement du groupe. Les activités sont mises en oeuvre par des agences spécialisées ou des ONG africaines.

Plaidoyer, travail analytique, développement des capacités

Les activités des groupes de travail peuvent être classées en trois grandes catégories : activités de plaidoyer,

Les neuf groupes de travail de l'ADEA :

Groupe de travail sur la participation féminine (GTPF)

Agence leader : Fondation Rockefeller.

Mise en oeuvre des activités : Forum des éducatrices africaines (FAWE) ; Education des filles en sciences et en mathématiques en Afrique (FEMSA) ; Alliance pour l'action communautaire en faveur de l'éducation des filles (ACAFE) ; Partenariat pour la planification stratégique des ressources en Afrique.

Groupe de travail sur la profession enseignante (GTPE)

Agences leader : Secrétariat du Commonwealth et le Ministère de la Coopération (France).

Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES)

Agence leader : Banque mondiale.

Groupe de travail sur les finances et l'éducation (GTFE)

Agence leader : Agence canadienne de développement international (ACDI)
Mise en oeuvre des activités : CODESRIA.

Groupe de travail sur les statistiques de l'éducation (GTSE)

Agence leader : Agence suédoise de développement international (ASDI).
Mise en oeuvre des activités : UNESCO.

Groupe de travail sur les livres et le matériel éducatif (GTLME)

Agence leader : Overseas Development Administration britannique (ODA).

Groupe de travail sur l'analyse sectorielle en éducation (GTASE)

Agence leader : UNESCO.

Groupe de travail sur la recherche en éducation et l'analyse des politiques (GTRE/AP)

Agence leader : Centre de recherche pour le développement international (CRDI)

Groupe de travail sur l'éducation non formelle (GTENF)

Agence leader : Coopération suisse au développement

travail analytique et efforts visant le développement des capacités.

Ainsi, le groupe de travail sur la participation féminine (GTPF) a, les premières années de son existence, sensibilisé les ministres sur l'importance de l'éducation des femmes et des filles. Le groupe a suscité la création en 1992 de l'une des organisations africaines les plus novatrices et les plus respectées, le Forum des éducatrices africaines (FAWE). Le FAWE comprend aujourd'hui plus de 40 ministres, recteurs et autres éducatrices femmes de haut niveau qui se sont unies pour faire avancer la cause de l'éducation des femmes. Les chapitres nationaux implantés dans plus de 20 pays ont élargi la sphère d'influence du FAWE aux communautés locales. Un élément important de la stratégie du groupe est la conclusion de partenariats – avec les médias ou autres ONG – qui contribueront à faire avancer la cause des filles davantage. Le programme du GTPF a aussi une forte composante analytique. Le groupe de travail a soutenu un vaste programme de recherche sur les facteurs déterminants de l'éducation des femmes et des filles en Afrique. La planification stratégique des ressources en faveur de l'éducation des filles est aussi un domaine exploré par le groupe de travail.

D'autres groupes ont choisi de centrer leurs efforts sur l'échange d'informations. C'est le cas du groupe sur les livres et le matériel éducatif qui s'apprête à publier trois études sur les aspects économiques de la publication de matériels éducatifs en Afrique, la rentabilité de la publication d'ouvrages éducatifs en langues nationales et locales, et les systèmes de distribution et de diffusion du matériel éducatif en Afrique de l'Ouest.

Un certain nombre de groupes se sont jumelés avec des institutions africaines travaillant dans le domaine concerné, et ont contribué à renforcer ces institutions. Ainsi, les liens étroits entre le groupe chargé de l'enseignement supérieur et l'Association des universités africaines (AUA) ont-ils donné un nouveau dynamisme à l'AUA. Le groupe sur la recherche en éducation et l'analyse des politiques a renforcé deux réseaux africains de recherche en

éducation, ROCARE⁽¹⁾ en Afrique centrale et de l'Ouest, et ERNESA⁽²⁾ en Afrique de l'Est et australe.

Certains groupes ont donné une nouvelle orientation aux discussions politiques concernant des sous-secteurs entre ministères africains et agences de développement. C'est le cas du groupe de travail sur l'enseignement supérieur qui a analysé l'avenir des universités africaines.

Deux groupes de travail portant sur les statistiques en matière d'éducation et sur la profession enseignante s'intéressent plus particulièrement au développement de compétences techniques, notamment au sein des ministères de l'Éducation. Ce développement de compétences est encouragé par le programme SISED⁽³⁾ (visant le renforcement des systèmes d'information statistiques concernant l'éducation) et le programme « Gestion et mobilisation des personnels de l'éducation »⁽⁴⁾, qui sont mis en oeuvre par des équipes nationales. Cette approche contribue au développement durable des compétences nationales. En outre, ces programmes entraîneront deux autres résultats concrets : la création d'un ensemble d'outils méthodologiques que d'autres pays africains pourront utiliser pour concevoir leurs programmes nationaux et la constitution d'un réseau d'experts africains dont les compétences techniques pourront servir à d'autres pays.

Des efforts de coopération et de coordination entre agences et entre groupes de travail

Les groupes de travail s'attachent aussi à promouvoir une plus grande coopération entre agences, à créer un consensus entre elles, et à s'assurer de la cohérence de leurs interventions dans le domaine de l'éducation en Afrique. Ainsi, le groupe de travail sur l'analyse sectorielle a-t-il produit un inventaire des études sectorielles menées par tous les organismes de développement en Afrique subsaharienne.

Les groupes de travail se réunissent régulièrement entre eux. Des réunions semestrielles sont organisées où sont invités tous les leaders et coordonnateurs des groupes de travail

afin de familiariser les uns avec le travail des autres et assurer la cohésion de leurs activités. La complémentarité des thèmes approfondis par les différents groupes de travail amène la plupart d'entre eux à se réunir.

De nouveaux thèmes à l'horizon

Plusieurs groupes d'intérêt se sont constitués pour se pencher sur d'autres thèmes à l'ordre du jour : le développement de la petite enfance, et l'éducation à distance. Ces groupes deviendront éventuellement des groupes de travail ADEA. Cependant, avant de le devenir, ils devront répondre aux critères suivants : la création du nouveau groupe de travail devra correspondre à une demande de la communauté des éducateurs africains ; les activités du groupe devront être en rapport avec le programme élargi de l'ADEA ; la structure institutionnelle du groupe devra être suffisamment robuste pour assurer une gestion et un leadership efficaces ; un réel engagement du leader est attendu ; le groupe devra constituer une alliance de partenaires multiples ; il devra contribuer au développement des capacités et des compétences africaines. L'adhésion à ces critères assurera la pertinence des activités des nouveaux groupes de travail par rapport aux préoccupations des éducateurs africains, ainsi que la solidité des groupes.

□

Pour recevoir un dépliant informatif sur un groupe de travail, veuillez contacter : le secrétariat de l'ADEA

(1) ROCARE : Réseau Ouest et Centre Africain de recherche sur l'éducation

(2) ERNESA : Réseau Est Africain de recherche sur l'éducation

(3) SISED : Systèmes d'information sur les statistiques de l'éducation. Programme du groupe de travail ADEA sur les statistiques.

(4) Le Programme « Gestion et mobilisation des personnels enseignants » fait partie des activités du groupe de travail ADEA sur la profession enseignante.

Les réunions biennales de l'ADEA

Les biennales de l'ADEA constituent un lieu privilégié d'échanges et de dialogue politique entre ministres africains de l'Education et entre ministres et agences de financement. La dernière biennale tenue à Tours a réuni 36 ministres de l'Education, 56 hauts responsables de la communauté éducative africaine et 103 hauts fonctionnaires d'agences de développement autour d'un thème : la formulation d'une politique éducative en Afrique subsaharienne.

Tous les deux ans, l'ADEA organise une réunion plénière qui réunit l'ensemble de la communauté de l'ADEA. Ministres africains de l'Education, hauts fonctionnaires d'agences de développement, membres de groupes de travail et autres professionnels de l'éducation se rencontrent pour discuter d'un thème touchant les politiques éducatives. Pendant ces réunions, les agences de développement sont sensibilisées aux questions éducatives du point de vue des gouvernements africains et les ministres partagent leurs expériences et leurs préoccupations. Les biennales sont aussi l'occasion pour de nombreux groupes – les ministres, les groupes de travail, les groupes d'intérêt et les organismes de développement – d'échanger des idées et de se rencontrer en marge des plénières.

Les thèmes des biennales

La « task force » de Manchester (28-30 octobre 1991), première biennale à accueillir les ministres africains de l'Education, avait choisi pour thème *l'approvisionnement des manuels scolaires et le développement des bibliothèques en Afrique*. La biennale d'Angers, tenue les 22-24 octobre 1993, s'était penchée sur *les problèmes relatifs à la mise en oeuvre des programmes et projets du secteur de l'éducation en Afrique subsaharienne*.

A Tours, les 18-22 octobre 1996, les discussions ont porté sur *la formulation d'une politique éducative*, thème issu des travaux d'Angers. Plusieurs documents sur ce thème ont été publiés à l'occasion de la biennale, parmi lesquels des études de cas décrivant les expériences de six pays africains (Bénin, Ghana, Guinée,

Maurice, Mozambique et Ouganda). Les études, rédigées par des auteurs nationaux, illustrent des contextes variés d'élaboration de politiques.

Ces expériences vécues constituent aujourd'hui un schéma de référence commun auxquels les décideurs et spécialistes de l'éducation peuvent se reporter pour aborder les questions touchant à l'élaboration de politiques.

Ainsi, en mars 1996, quelques mois après la biennale de Tours, le gouvernement de Sao Tomé et Principe a invité un des auteurs des études de cas pour s'associer à sa réflexion sur la réforme du système éducatif. Le secrétaire exécutif de l'ADEA, M. Richard Sack a eu l'occasion de partager le savoir généré par la biennale lors de plusieurs rencontres externes à l'ADEA, parmi lesquelles la dernière réunion de la CONFEMEN⁽²⁾.

La biennale de 1997 aura lieu à Dakar

La prochaine biennale aura lieu à Dakar les 14-18 octobre 1997. Pour la première fois, la biennale de l'ADEA se tiendra en Afrique. Les discussions porteront sur le thème suivant : *partenariats pour le développement des capacités et l'amélioration de la qualité de l'éducation en Afrique*.



Les biennales⁽¹⁾ de l'ADEA

Manchester, G.B.

(28-30 octobre 1991)

Thème : L'approvisionnement des manuels scolaires et le développement des bibliothèques en Afrique

Angers, France

(22-24 octobre 1993)

Thème : Problèmes relatifs à la mise en oeuvre des programmes et projets du secteur de l'éducation en Afrique subsaharienne

Tours, France

(18-22 octobre 1995)

Thème : La formulation d'une politique éducative en Afrique subsaharienne

Prochaine biennale

► ► Dakar, Sénégal

(14-18 octobre 1997)

Thème : Partenariats pour le développement des capacités et l'amélioration de la qualité de l'éducation en Afrique

(1) Ne sont citées que les biennales tenues par l'ADEA qui ont accueilli les ministres africains.

(2) Conférence des ministres de l'Education ayant le français en partage.

Autour des biennales ...

Les documents suivants ont été publiés en rapport avec les biennales de l'ADEA :

- ***Conference on textbook provision and library development in Africa (Manchester, U.K., 28 to 30 October 1991)***
The British Council, 1992.
Disponible en anglais uniquement.
- **Améliorer la mise en oeuvre des projets d'éducation grâce à leur appropriation par les Africains : compte rendu des réunions de la Task Force du DAE – Angers, France, 22-23 octobre 1993.**
Bailleurs de fonds pour l'éducation en Afrique, Paris, DAE, 1994.
- **Problèmes relatifs à la mise en oeuvre des programmes et projets du secteur éducatif en Afrique subsaharienne, incluant les remarques émises au cours des réunions de la Task Force du DAE.**
Bailleurs de fonds pour l'éducation en Afrique, Paris, DAE, 1994.
- **Lettre d'information de la DAE, Volume 6, No. 1, Janvier - Mars 1994.**
Bailleurs de fonds pour l'éducation en Afrique, Paris, DAE 1994.
Dans ce numéro figurent plusieurs articles sur la biennale d'Angers.
- **La formulation d'une politique éducative en Afrique subsaharienne – Compte rendu des réunions de la Biennale de la DAE (Tours, 18-22 octobre 1995).**
Association pour le développement de l'éducation en Afrique, Paris, DAE, 1996.
- **Formulation d'une politique éducative : expériences et enseignements d'Afrique subsaharienne. Six études de cas et réflexions issues de la Biennale de la DAE.**
Association pour le développement de l'éducation en Afrique, Paris, DAE, 1996.
- **Le processus de planification et de formulation des politiques d'éducation : théorie et pratiques**
de Wadi Haddad assisté de Terri Demsky, Principes de la planification de l'éducation No. 51, Paris, UNESCO : Institut international de planification de l'éducation, 1995.
- **Lettre d'information de la DAE, Volume 7, numéro 4, Octobre - Décembre 1995.**
Association pour le développement de l'éducation en Afrique, Paris, DAE, 1995. Dans ce numéro figurent plusieurs articles sur la biennale de Tours.

► ► Ces documents sont disponibles
auprès du secrétariat de l'ADEA,
Institut international de
planification de l'éducation
7-9 rue Eugène-Delacroix

75116 Paris, France
Tél : 33/145 03 37 96 Fax : 33/145 03 39 65
Courrier électronique : adea@iiep.unesco.org

Technologies de l'information et de la communication

Où que nous soyons aujourd'hui, on parle de messagerie électronique et d'Internet. La filière électronique a modifié nos habitudes. Nous présentons ici, M. Sam Lanfranco nous fait part de ses réflexions sur l'accès électronique à l'information et son impact sur les pays africains. Economiste du développement formé à l'université de Californie de Berkeley, M. Lanfranco a travaillé au développement (CNUCED) à la fin des années 70, au moment où débutait la révolution des micro-ordinateurs et des technologies de communications (TIC) sur les processus sociaux. M. Lanfranco est actuellement spécialiste p

Question : Dans ce bulletin, nous nous intéressons à la question du partage et de l'utilisation de l'information. Quelle est la contribution des TIC à l'échange d'information ? Quels sont les avantages de la filière électronique ?

Réponse : Les atouts de la filière électronique découlent de deux facteurs : (i) la technologie de l'information permet de stocker et de traiter des données numériques, textuelles, audio et vidéo sous forme numérique à des vitesses, en quantités et à des coûts auparavant inimaginables; et (ii) la technologie des communications permet de transmettre des données numérisées dans le temps et dans l'espace, rapidement et à faible coût.

Ces facteurs ont permis le passage d'un système de diffusion de l'information axé sur la distribution (impression et acheminement de l'information dans des documents textuels, audio ou vidéo) à un système où l'information est déposée dans un site auquel les utilisateurs ont accès à tout moment. Par opposition à la notion de distribution de l'information, la notion d'accès à l'information est une caractéristique essentielle des TIC. Les sites Web sont un parfait exemple de cette évolution. Les utilisateurs peuvent y accéder et obtenir l'information au moment où ils en ont besoin.

Les mêmes facteurs ont réduit à zéro le coût de la diffusion de l'information auprès de ceux qui ont

accès au réseau électronique. Vous n'avez plus à faire d'envois postaux. Vous n'avez plus à vous rendre au télécopieur pour transmettre l'information. Vous n'avez qu'à signaler que l'information se trouve sur le site.

Q. : Comment une organisation peut-elle utiliser les TIC pour améliorer la communication interne et la communication avec ses partenaires-collaborateurs ?

R. : La première chose à faire est de faciliter l'accès au courrier électronique en indiquant aux divers intervenants où se trouve l'information. Il faut ensuite s'assurer que l'information ainsi accessible est utile aux utilisateurs finaux.

Le modèle classique d'une organisation ou d'un groupe d'organisations ressemble à un ensemble de silos verticaux renfermant de l'information dont une petite partie seulement est diffusée. Il importe de sensibiliser une telle organisation à la responsabilité qu'elle a de rendre l'information accessible. Ce qui ne veut pas dire transmettre l'information au service publications/communication pour qu'il en assure la diffusion. Cela signifie que le service publications/communication doit travailler de concert avec l'ensemble des intervenants pour trouver des moyens de rendre l'information accessible à tous les

niveaux de l'organisation. Cela signifie aussi qu'il faut développer chez tous le réflexe de stocker dans des sites accessibles l'information qui peut être utile à d'autres. On pourra dire ensuite à nos collaborateurs : « L'information dont nous avons besoin se trouve là : travaillons-y ensemble. » C'est ainsi que l'organisation adopte comme modèle de mettre l'information à la disposition des groupes faisant partie de sa mission. Ces derniers peuvent alors consulter l'information au moment où ils en ont besoin. Il s'agit d'une stratégie différente de diffusion de l'information.

Q. : Les TIC conviennent-elles, sur le plan technique, aux pays en développement ? Quelle est l'importance du problème de la connectivité en Afrique ?

R. : Une bonne partie du débat qui concerne les TIC et les pays en développement est centré sur la question de la technologie appropriée. Ce débat comporte deux volets : d'abord, on se demande si ces technologies conviennent au plan des coûts et des besoins techniques; puis, on cherche à savoir si les retombées escomptables sont adaptées aux problèmes auxquels font face les pays en développement et les groupes marginalisés sur la planète.

Pour ce qui est des coûts et des exigences techniques, le fait que les TIC représentent la vague technologique la

« Le modèle classique d'une organisation ressemble à un ensemble de silos renfermant de l'information dont une petite partie seulement est diffusée. Il importe de sensibiliser une telle organisation à la responsabilité qu'elle a de rendre l'information accessible. Cela signifie qu'il faut développer chez tous le réflexe de stocker dans des sites accessibles l'information qui peut être utile à d'autres. »

n, processus sociaux et changement organisationnel

...ifié, de façon profonde et irréversible, le visage de l'information. Dans une entrevue qu'il nous a accordée et que son impact sur les processus sociaux et organisationnels, l'habilitation, la démocratie et les possibilités qui s'offrent... a travaillé à la Division des transferts de technologie de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le... . Au cours des quinze dernières années, il s'est interrogé sur l'impact des technologies de l'information et des... principal de programme à Bellanet ⁽¹⁾ et professeur à l'Université York de Toronto, au Canada.

« plus récente » a contribué à brouiller l'analyse. Les TIC progressent par bonds, ce qui veut dire que les pays en développement peuvent adopter la technologie la plus moderne sans devoir passer par les étapes intermédiaires que les pays plus développés ont dû franchir. Le réseau de télécommunications par fil ne relie qu'une petite partie de l'Afrique. Mais cela ne constitue pas forcément un obstacle car, en bonne partie, la connectivité sur le continent africain sera assurée par des technologies sans fil. Contrairement à ce qu'ont dû faire les villes dans le passé, il ne sera pas nécessaire pour les villes africaines de passer par l'étape à la fois complexe et coûteuse de la mise en place d'un réseau de transmission par fil. Cela signifie aussi que les régions rurales pourront être desservies sans devoir assumer des coûts d'infrastructure élevés là où la densité de population est faible. Malgré leur complexité, les nouvelles technologies de l'information et des télécommunications entraînent une dépendance technologique moins forte que, par exemple, les aciéries ou les usines d'assemblage de voitures construites à l'étranger.

Q. : Quel est le taux de pénétration des TIC en Afrique ?

R. : Aujourd'hui, il ne reste pratiquement aucun pays qui n'ait pas accès, d'une façon ou d'une autre, au courrier électronique dont la forme la plus élémentaire est celle dite de la « mémorisation- retransmission ». C'est ainsi que les premiers noeuds Fidonet, UUCPnet et APC furent développés en Afrique.

À l'heure actuelle, l'Afrique est la région où le taux de raccordement à Internet connaît la croissance la plus

rapide dans le monde et cela pour deux raisons : i) elle a débuté à un niveau très bas et ii) la nouvelle technologie de transmission sans fil ne requiert pas le genre d'infrastructure associée aux systèmes de téléphonie ou de communications classiques.

Q. : L'infrastructure requise est-elle coûteuse ?

R. : Elle n'est ni coûteuse, ni complexe. Le matériel requis pour un site de courrier électronique de type mémorisation-retransmission en Afrique – ce qui ne permet pas de naviguer sur la « Toile » (sur le *Web*) ni d'avoir accès à autre chose qu'une ligne téléphonique ordinaire – est maintenant disponible en grande quantité sur le marché secondaire au Canada au prix de 100 à 150 dollars l'unité. Il est moins coûteux d'acheter un équipement que d'acheminer un ou deux envois par messagerie express traditionnelle.

Q. : Pouvez-vous donner des exemples de programmes axés sur l'utilisation des TIC qui ont donné de bons résultats en Afrique ?

R. : Il y a eu de nombreuses expériences réussies en Afrique. Les noeuds Sangonet en Afrique du Sud se sont avérés une grande réussite. Ils ont joué un rôle essentiel dans le renforcement des organisations de la société civile sous l'apartheid. Ils occupent une place de plus en plus importante dans le domaine de l'éducation et de la formation. En Afrique francophone, il existe un réseau de sites de recherche liés à l'éducation sur le SIDA. Les chercheurs et les épidémiologistes membres de ce réseau possèdent tous un ordinateur portatif de modèle courant et ils utilisent la fonction de courrier

électronique pour produire leurs rapports, coordonner leur travail, comparer l'information et analyser les données. Tout se fait entièrement sur support électronique. Il y a aussi d'autres cas, de portée plus limitée, où l'on fait une utilisation étendue des liens par satellite avec HealthNet par l'intermédiaire de SatelLife.

Plutôt que d'examiner ce qui a donné de bons résultats en Afrique et de diffuser les leçons apprises, une partie importante des travaux publiés traite des obstacles et des lacunes de la région. Ainsi, de nombreux rapports suggèrent que l'utilisation efficace de l'ordinateur dans les écoles dépend du ratio d'ordinateurs par élève ou par pupitre. Mais on omet de décrire comment l'ordinateur a permis d'assurer une meilleure coordination entre les écoles et le ministère de l'Éducation ou comment il a facilité l'obtention des fournitures scolaires requises, ou encore l'acquisition de matériels didactiques sous forme de fichiers électroniques qui, par la suite, ont pu être imprimés.

Q. : Y a-t-il des contraintes à la pénétration des TIC en Afrique ?

R. : Les véritables contraintes à l'utilisation des TIC dans la poursuite des objectifs du développement et de la démocratie sont : i) les tarifs locaux des services de télécommunications ; ii) la nécessité de promouvoir une culture du travail et de l'organisation qui mette à profit les caractéristiques de l'espace de travail virtuel et en relève les défis. Aussi longtemps que les gouvernements nationaux dépendront des revenus qu'ils tirent des télécommunications ou que ces services resteront un monopole profitant à quelques-uns, on ne pourra exploiter la notion d'espace de travail virtuel en tant que ressource nationale

favorable au développement et à la démocratie. Cela soulève un sérieux dilemme pour les régimes anti-démocratiques. Ces régimes savent qu'il leur faut mettre en place ce lieu de travail électronique pour des raisons économiques mais ils en redoutent les conséquences politiques.

En outre, les gens doivent se préparer à utiliser les nouvelles technologies à bon escient. Les organisations doivent comprendre comment le courrier électronique s'intègre à ce qu'elles font déjà. La plupart des organisations africaines qui ont acquis très tôt des services de courrier électronique avaient un besoin pressant de communiquer avec leurs bailleurs de fonds. Le courrier électronique a servi principalement à des fins d'imputabilité financière et de coordination de la planification des programmes. Il n'a pas servi au renforcement des capacités au sein de ces organisations ou à la prestation des services, ou encore pour collaborer avec des partenaires de la région ou d'autres régions du monde.

Q. : Peut-on craindre que les TIC creusent davantage le fossé entre le Nord et le Sud ?

R. : Cette question fait actuellement l'objet d'un vif débat. Il y a environ deux ans, à une conférence de l'Union internationale des télécommunications, Nelson Mandela a dit : « Il s'agit de la première technologie qui dissocie l'accès à l'information de la possession de la richesse. » Les technologies de communication servent davantage à abaisser qu'à ériger des barrières.

Le risque que ces technologies contribuent à marginaliser encore davantage les déshérités et les impuissants existe. Cependant, nous constatons de plus en plus que, si l'opportunité leur est offerte, les pauvres, les personnes âgées, les femmes et les autres groupes marginalisés explorent l'espace moins inégal du lieu de travail virtuel et constatent qu'il a un rôle important à jouer dans la poursuite de leurs objectifs individuels et collectifs.

Les solutions électroniques laissent entrevoir de grandes possibilités

de participation populaire à la prise de décision.

Une bonne partie du débat entourant les répercussions des TIC sur les pays en développement a porté sur la crainte qu'un monopole de la connaissance en cette « ère de l'information » ne se retrouve entre les mains de quelques nantis du Nord. Il ne s'ensuit pas que seule la connaissance universelle et son accès soient essentiels au soutien de la démocratie. L'accès aux connaissances locales et au discours local est tout aussi important. La filière électronique est tout indiquée pour faciliter leur exploitation.

Q. : Quel impact les TIC peuvent-ils avoir sur les processus sociaux ?

R. : Il y a plusieurs années, Harold C. Innis, historien spécialiste des sciences économiques et théoricien des communications canadien, faisait l'observation suivante : toute nouvelle technologie qui modifie la façon dont la société envisage l'espace et le temps a, dans un délai relativement court, un impact révolutionnaire sur la structure et les processus sociaux. Les TIC font partie de ces technologies. Ces technologies aplanissent de nombreux obstacles temporels et spatiaux qui ont entravé la participation au processus social et qui ont permis l'exercice d'un pouvoir de monopole par le contrôle de l'information.

Dans sa forme vulgarisée, Internet est assimilé à une conduite d'alimentation en information brute permettant à ceux et celles qui se trouvent en périphérie de puiser dans les connaissances des raffineries du Nord.

La métaphore du lieu de travail virtuel est bien plus riche. Imaginons plutôt les TIC comme facilitateurs électroniques de processus sociaux ou comme un nouveau territoire d'exercice de l'activité humaine. Le lieu de travail virtuel rejoint le lieu de travail littéral pour former un territoire plus étendu, un nouveau « terrain de jeu », qui changera profondément la structure organisationnelle et les modalités de travail dans tous les secteurs de la société. Cette perspective nous mène au-delà de la notion d'« autoroute de l'information », vue comme un service

de messagerie plus rapide et moins coûteux. Les TIC facilitent l'accès à l'information. Elles laissent entrevoir une réduction importante des barrières à l'activité des groupes, un meilleur accès à l'information et des possibilités accrues de se faire entendre. Elles favorisent la transparence et l'obligation de rendre compte.

Beaucoup de modèles utilisés aujourd'hui pour décrire les TIC s'appuient sur les technologies du passé sans reconnaître comment elles diffèrent des nouvelles. La différence essentielle entre un contexte riche en TIC et celui dans lequel nous nous trouvons auparavant peut être comparée à la différence entre la télévision et l'Internet. Que les deux médias puissent se retrouver sur le même écran dans quelques années n'est qu'une coïncidence technologique. La télévision demeure passive. Vous vous asseyez et vous regardez. L'espace électronique est interactif. Vous travaillez quand vous le pouvez et les autres interviennent lorsqu'ils sont en mesure de le faire. Vous accédez à un document, vous le modifiez, vous le commentez. Les TIC font apparaître des structures organisationnelles et des processus sociaux inédits, issus d'une collaboration asynchrone dans l'espace et dans le temps.

Interview de

Sam Lanfranco
spécialiste principal de programme
Bellanet
professeur à l'Université York
de Toronto (Canada)

Propos recueillis
par Thanh-Hoa Desruelles, ADEA
Ottawa, le 18 mars 1997

(1) Pour plus d'informations sur Bellanet, se référer à l'encadré « Bellanet » et l'article « L'ADEA collabore avec bellanet pour la construction de la page Web de l'ADEA » à la page 13.

L'ADEA collabore avec Bellanet pour construire le site Web de l'ADEA

Au cours des derniers mois, le Secrétariat de l'ADEA a travaillé à la construction d'un site Web. Ceci a été fait en collaboration avec *Bellanet*, une initiative basée au Centre de recherches sur le développement international, à Ottawa (Canada). La mission de *Bellanet* est d'améliorer l'efficacité des efforts entrepris dans le domaine du développement en soutenant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Bellanet n'est pas un prestataire de services TIC. Toutefois, l'initiative soutient l'incorporation de lieux de travail électroniques au sein de la communauté du développement. Pour cela, *Bellanet* agit comme conseiller sur de nombreuses questions ayant trait aux TIC : développement de sites Web, téléconférence, accès à l'information à des fins de planification collective, connectivité, consultations des

différents intervenants au sein de groupes, etc.

L'ADEA continuera à consulter *Bellanet* sur des questions liées à l'utilisation de technologies de l'information et de la communication. En plus du support technique donné pour le site Web de l'ADEA, *Bellanet* aide l'ADEA dans la mise en place et la gestion de groupes de discussion électroniques. Ces groupes de discussion faciliteront le dialogue et l'échange d'informations au sein du Comité directeur et des groupes de travail de l'ADEA, et avec les collaborateurs/partenaires de l'ADEA.

Le lancement du site Web de l'ADEA est prévu pour le 22 avril 1997.



Site Web de l'ADEA (à partir du 22 avril 1997) :
<http://www.bellanet.org/partners/adea>



Bellanet a été créée en 1994 pour mettre en place «...un forum global en faveur de la recherche en développement et du renforcement des capacités durables ».

Bellanet travaille avec la communauté du développement afin d'améliorer au sein de celle-ci la participation, la collaboration, la transparence des actions, et la diffusion des expériences et enseignements. Pour atteindre ses objectifs, *Bellanet* oeuvre à promouvoir une meilleure utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le secrétariat de *Bellanet* est situé à Ottawa (Canada), au Centre de recherche sur le développement international.

Secrétariat international de *Bellanet*
c/o CRDI, 250 Albert Street
Boîte postale 8500, Ottawa, Canada
K1G 3H9

Tél : (613) 236-6163
Fax : (613) 238-7230

Courrier électronique : info@bellanet.org
Site Web : <http://www.bellanet.org/>



Au sommaire du prochain numéro...

Le prochain numéro (Vol. 9, N° 2, avril-juin 1997) sera centré sur les **statistiques de l'éducation**.

Les articles suivants figureront dans ce bulletin :

- une présentation des activités du groupe de travail sur les statistiques de l'éducation (GTSE) de l'ADEA.
- Un survol des rapports « Education Pour Tous » (EPT) couvrant dix pays africains, les indicateurs principaux et les tendances.
- Notre série « **Quelles stratégies pour le développement des capacités?** » continuera avec un article présentant l'approche adoptée par le GTSE.
- Une interview de Kjell Nyström, leader du groupe de travail sur les statistiques de l'éducation.

L'accès aux données sur l'éducation en Afrique subsaharienne rendu facile par SPESSA

La consultation de données statistiques contenues dans les publications internationales et régionales est souvent fastidieuse. En collaboration avec l'ADEA, le bureau Afrique de l'USAID a conçu et produit le « Profil statistique de l'éducation en Afrique subsaharienne » (SPESSA). Conçu sous Windows, ce logiciel rend facile l'accès aux données sur l'éducation concernant l'Afrique subsaharienne.

L'absence de renseignements cohérents et complets sur la situation des systèmes éducatifs africains a depuis longtemps fait obstacle à un dialogue éclairé sur la réforme des systèmes éducatifs. En 1994, l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) – anciennement « Bailleurs de fonds pour l'éducation en Afrique » (DAE) – a compilé un ensemble de données et d'indicateurs de sources de l'UNESCO et de la Banque mondiale. Le résultat a été publié dans un ouvrage intitulé *Profil statistique de l'éducation en Afrique subsaharienne dans les années 80*. Ces données ont été mises à jour jusqu'à l'année 1993 dans un second ouvrage, paru en 1995 : *Profil statistique de l'éducation en Afrique subsaharienne, 1990-1993*.

Les données que l'on trouve dans ces « profils » nous renseignent sur les principaux aspects du développement de l'éducation dans 48 pays d'Afrique subsaharienne. Les nouveaux tableaux sont les plus complets et ils renferment des données sur l'Afrique du Sud et la Namibie. Les indicateurs sont basés sur les statistiques de la Division des statistiques de l'éducation de l'UNESCO ou sur ceux de l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU) de l'Université de Bourgogne, à Dijon, France. Un effort considérable a été fait pour uniformiser les données. Néanmoins, les méthodes, la couverture statistique, les pratiques et les définitions diffèrent d'un pays à l'autre.

Bien que ce travail constitue la meilleure source de données et d'indicateurs sur l'ensemble des pays subsahariens pour la période 1975-1993, les lacunes des systèmes statistiques des pays en développement limitent la disponibilité et la fiabilité des données. De fait, cette base de données est révélatrice des faiblesses au niveau

de la qualité et de la couverture de la majorité des statistiques africaines.

Un logiciel convivial

En 1995, en collaboration avec l'ADEA, l'USAID a conçu un logiciel convivial qui permet de consulter facilement les données que renferment les profils statistiques de l'ADEA. Le logiciel offre des fonctions interactives et graphiques qui permettent à l'utilisateur de choisir des pays et/ou groupes de pays à partir d'une carte de l'Afrique. Il sélectionne ensuite les indicateurs et les données, qui sont structurés en quatre groupes :

- i) *Renseignements de base sur le pays*, tels que : population, PNB, PNB par habitant, inflation, tendances démographiques, espérance de vie et mortalité infantile. Des renseignements textuels sont aussi présentés sur les caractéristiques du pays : système politique, groupes ethniques, langues parlées etc.
- ii) *Données sur l'éducation*, telles que : structure du système, nombre d'écoles par niveau ou catégorie, nombre d'inscriptions et population d'âge scolaire ventilée selon le sexe, le niveau et le type d'enseignement.
- iii) *Indicateurs sur l'éducation*, tels que : taux bruts d'inscription, l'accès, taux de réussite et de redoublement, ratios élèves/enseignant, etc.
- iv) *Données/indicateurs sur les finances et l'éducation*, tels que : dépenses consacrées par l'Etat à l'éducation en pourcentage du PNB ou en pourcentage des dépenses publiques ; dépenses et coûts unitaires par niveau d'enseignement, ou encore dépenses et coûts unitaires par poste de dépense (pourcentage consacré aux enseignants, au matériel didactique, etc.).

Le logiciel exécute les choix de l'utilisateur et les présente sous forme de graphiques et de tableaux. Au cours

du processus de sélection, l'utilisateur peut obtenir plus de renseignements (s'ils existent) en cliquant le bouton de droite lorsque le curseur se trouve sur l'élément choisi : pays, groupe de pays, indicateur ou groupe d'indicateurs. Ces renseignements renferment une brève définition de l'indicateur et font état de tout problème associé aux données pour le(s) pays et la(les) région(s) choisi(s).

Les indicateurs peuvent servir à illustrer les tendances et les principaux écarts entre pays et groupes de pays, plutôt qu'à produire des mesures quantitatives précises de ces écarts et tendances.

Les données et les graphiques peuvent être imprimés ou copiés à l'aide de la fonction presse-papiers de Windows. Les données peuvent aussi être exportées dans divers formats : ASCII, Lotus 123, QuattroPro, Microsoft Excel, dBase et Access, entre autres.

Conception du logiciel

Toutes les données, y compris la définition des variables et les notes concernant les données, sont entrées dans des tableaux du gestionnaire de base de données ACCESS. Cela permet d'ajouter de nouvelles variables et de nouveaux points d'observation (années) sans devoir modifier le programme.

SPESSA a suscité un tel enthousiasme parmi ses utilisateurs qu'un logiciel semblable est en voie d'élaboration par USAID afin de permettre l'accès aux données sur l'éducation pour toutes les régions du monde.

Ash Hartwell
Analyste politique
USAID

Le système d'information sur les projets (PRISM)

L'idée de mettre sur pied un Système d'information sur les projets (PRISM) à l'ADEA remonte à la création de l'organisme, en 1988. Le DIS (« Donors Information System »), comme on l'appelait à l'époque, était perçu comme un outil qui aiderait les organismes de financement à coordonner leurs efforts dans le domaine de l'éducation en Afrique. Le DIS a été créé en 1991. L'ADEA procède actuellement à la mise à jour des renseignements que renferme la base de données. L'interface informatique fait aussi l'objet d'une mise à niveau – de DOS à Windows – pour que les utilisateurs aient accès à une base de données interactive et conviviale.

Historique et objectifs

Le Système d'information sur les projets (PRISM) de l'ADEA remonte à la création de l'organisme, en 1988. À l'origine, on voulait mettre sur pied un système d'information qui constituerait un répertoire de tous les projets et programmes d'aide des organismes voués au développement de l'éducation en Afrique subsaharienne. PRISM devait être un système de référence procurant aux utilisateurs une description du projet indiquant : la *raison d'être* du projet, l'*organisme responsable*, le *lieu*, le *pourquoi* et le *comment*. Le système devait permettre aux ministres de voir ce qui se passait sur l'ensemble du continent et aux organismes voués au développement d'être mieux renseignés sur leurs activités respectives. PRISM ou « Système d'information des Bailleurs de fonds pour l'éducation en Afrique » (DIS), comme on l'appelait à l'époque, était perçu comme un outil visant à faciliter la coordination de l'aide dans le secteur de l'éducation en Afrique, notamment parmi les organismes de financement. L'amélioration de la coordination au profit de l'éducation en Afrique est l'un des principaux mandats et raisons d'être de l'ADEA.

Élaboration du concept

Les grandes lignes du système d'information sur les projets de l'ADEA ont été élaborées lors de la première rencontre du groupe de travail de l'ADEA à Londres, les 20 et 21 juin 1988. Un exposé fut alors présenté sur les travaux du Programme spécial sur la recherche agricole en Afrique (SPAAR) et sur leur système d'information (SIS). Le SIS était un système informatisé,

simple et convivial, de renseignements sur les projets d'aide des donateurs bilatéraux et multilatéraux centrés sur la recherche agricole en Afrique. Cet exposé a servi de fondement pour l'élaboration de la base de données de l'ADEA sur les projets dans le domaine de l'éducation.

Le programme informatique du DIS a été mis au point en 1989. Par la suite, les organismes de financement ont été invités à fournir des renseignements sur leurs projets d'aide en cours et futur ainsi que sur leurs travaux analytiques. Un manuel à l'intention des utilisateurs a aussi été produit.

La première version

La première version de PRISM (DIS) remonte à 1991. Elle a été conçue en version DOS et présentée sous forme d'un ensemble de disquettes, accompagné d'un guide d'utilisation. Pour permettre une consultation rapide, les renseignements présentés se limitaient aux données les plus importantes sur chaque projet. Enfin et surtout, la base de données renfermait les noms et adresses des principaux contacts au sein des organismes de financement et des institutions bénéficiaires en Afrique. Il s'agissait de la première tentative faite en vue de constituer un répertoire de toutes les activités des organismes dans le domaine de l'éducation en Afrique subsaharienne.

Mise à jour du PRISM

En 1993, pour s'assurer que les besoins des divers utilisateurs soient satisfaits, un questionnaire d'enquête a été élaboré puis envoyé à tous les organismes membres de l'ADEA. Les résultats de

l'enquête ont été compilés et ont servi de base à l'élaboration de nouvelles lignes directrices en vue de la révision du PRISM. En 1995, le Secrétariat de l'ADEA a entrepris un projet pilote de mise à jour du PRISM, lequel a permis de confirmer à la fois la demande et l'utilité de ce système. Mais il a aussi révélé qu'il importait que l'information soit présentée à l'aide d'un logiciel convivial et que l'on procède à une mise à jour annuelle.

En octobre 1996, l'Agence de coopération internationale du Japon (JICA) a détaché l'un de ses agents pour la mise à jour du système. Mme Yumiko Yokoseki a réalisé la première étape de la collecte de renseignements entre octobre 1996 et février 1997. La seconde étape est actuellement en cours, sous la responsabilité d'un consultant, M. Beedeenanun Conhye.

L'interface informatique en version DOS est aujourd'hui désuet et l'ADEA a entrepris sa mise à niveau. PRISM sera un logiciel convivial et interactif exploité dans l'environnement Windows. La nouvelle version sera présentée à la Biennale de l'ADEA, qui se tiendra en octobre 1997.



Publications de l'ADEA en 1996

Publiés par le Secrétariat...

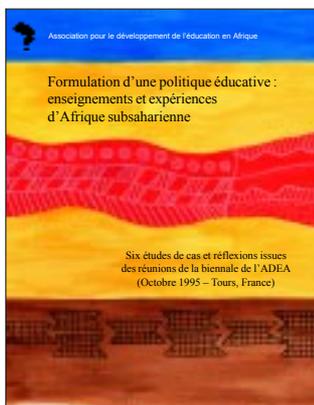
Formulation d'une politique éducative : enseignements et expériences d'Afrique subsaharienne – six études de cas et réflexions issues des réunions de la biennale de la DAE (Octobre 1995 – Tours, France)

ADEA, 180 pp., Paris, DAE, 1996.

Au cours de la dernière décennie, une attention considérable a été accordée au contenu des politiques d'éducation dans le dessein de les réformer.

Plus récemment, on a pris davantage conscience qu'au-delà du contenu des politiques, le processus de formulation des politiques peut lui-même avoir une incidence marquante sur l'orientation, la viabilité et le succès d'une réforme éducative. Le document explore les processus d'élaboration des politiques dans différents pays africains et présente six études de cas portant sur la formulation des politiques au Bénin, au Ghana, en Guinée, à Maurice, au Mozambique et en Ouganda.

L'ouvrage renferme une analyse des études de cas et une synthèse des leçons tirées. La version originale avait été présentée comme document de référence à la biennale de Tours. La version actuelle englobe les principaux commentaires des participants à la rencontre de Tours et une analyse plus approfondie des processus de formulation des politiques.

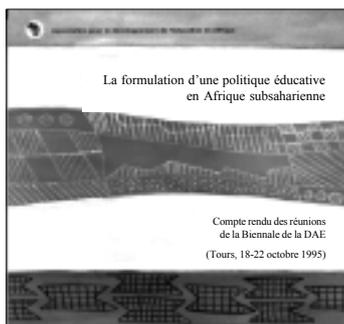


La formulation d'une politique éducative en Afrique subsaharienne Compte rendu des réunions de la biennale de la DAE (Tours, 18-22 Octobre 1995)

ADEA, 80 pp., Paris, ADEA, 1996.

Tous les deux ans, l'ADEA organise une réunion plénière qui réunit l'ensemble de la communauté de l'ADEA. Ministres africains de l'éducation, hauts fonctionnaires d'agences de développement, membres de groupes de travail et autres professionnels de l'éducation se rencontrent pour discuter d'un thème touchant les politiques éducatives.

Ce document est un compte rendu de la biennale de 1995 qui a eu lieu à Tours, en France, les 18-22 octobre 1996. Le thème général de la biennale était : *l'élaboration d'une politique éducative en Afrique subsaharienne*. Les discussions en séances plénières, résumées dans le document, ont approfondi les questions suivantes : les connaissances de base nécessaires pour la formulation d'une politique ; les besoins en information ; environnements stables et instables : le point de vue africain sur la formulation d'une politique ; leçons tirées de l'expérience ; la formulation de politiques dans le monde réel – planification stratégique, compromis, arbitrages et consultations ; et, l'expérience africaine en matière de mise en oeuvre de politiques – quelle voie suivre.

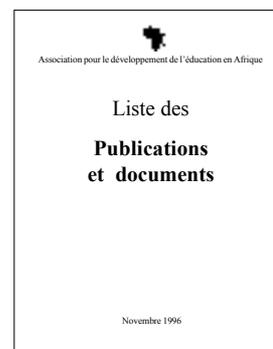


Liste des publications et des documents de l'ADEA

Association pour le développement de l'éducation en Afrique, 22 pp., Paris, ADEA, 1996.

Cette liste constitue le premier inventaire de tous les documents publiés par le secrétariat et les groupes de travail de l'ADEA.

Les documents sont classés par thème de groupe de travail.



La lettre d'information de l'ADEA

ADEA, Paris, ADEA, 1996.

- **Vol. 8, No. 1 (janvier-mars 1996)** Dossier : Livres et matériels éducatifs (et le groupe de travail sur les livres et le matériel éducatif).
- **Vol. 8, No. 2-3 (avril-septembre 1996)** Dossiers : La profession enseignante (et le groupe de travail sur la profession enseignante) ; et, l'éducation non formelle (et le groupe de travail sur l'éducation non formelle). Deux articles de la série : « Quelles stratégies pour le développement des capacités ? »
- **Vol. 8, No. 4 (octobre-décembre 1996)** Dossier : Les langues africaines dans l'éducation (et le groupe de travail sur la recherche en éducation et l'analyse de politiques).

...et par les groupes de travail

Analyses, programmes et priorités pour l'éducation en Afrique : inventaire et examen des études sectorielles sur l'éducation en Afrique, 1990-1994⁽¹⁾

par Joel Samoff et N'Dri Thérèse Assié-Lumumba pour le groupe de travail ADEA sur l'analyse sectorielle

En raison de l'importance accrue accordée aux programmes sectoriels et au soutien des politiques, plutôt qu'à l'aide axée sur des projets, les études sectorielles sont devenues un élément essentiel de l'élaboration des politiques. Cette compilation vise à faciliter la mise en commun des études sectorielles entreprises dans le domaine de l'éducation en Afrique subsaharienne.

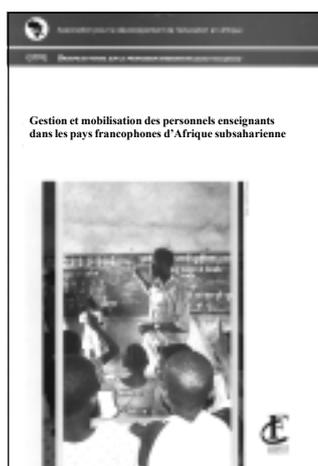
L'aperçu analytique comprend une synthèse de la documentation qui met en relief non seulement les similitudes et les différences, mais aussi les points forts et les faiblesses d'une centaine d'études. Le répertoire résume 229 études sectorielles/sous-sectorielles réalisées par toute une gamme d'institutions nationales, internationales et multinationales. Une annexe distincte renferme un examen des ouvrages publiés sur la situation unique de l'Afrique du Sud.

**Gestion et mobilisation des personnels enseignants dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne**

Groupe de travail ADEA sur la profession enseignante, section francophone

Ce document est un rapport des activités du programme «gestion et mobilisation des personnels enseignants» du groupe de travail sur la profession enseignante du GTPE au cours des trois dernières années (1993-1995). Les travaux ont consisté à élaborer un questionnaire, à exploiter les réponses recueillies par les équipes de travail nationales, et à animer trois séminaires régionaux conçus comme des ateliers de formation. Ces travaux ont permis de faire un diagnostic des systèmes éducatifs sous l'angle de la gestion des personnels enseignants, et ont servi à élaborer des plans d'actions nationaux.

Le rapport situe chaque pays participant sur la base de comparaisons internationales et des réponses apportées aux questionnaires. Dans une partie du rapport, les plans d'actions retenus par les équipes nationales sont brièvement décrits et analysés.

**Au-delà de Beijing : Quatrième conférence mondiale sur les femmes. Un résumé sur les plateformes d'action mondiales et africaines avec un accent sur l'éducation**

Groupe de travail ADEA sur la participation féminine (Programme FAWE⁽²⁾)

Questions sur l'éducation des filles : nos pensées dans nos propres voix rédigé par S. Wamahiu pour le groupe de travail sur la participation féminine (Programme FAWE)

Une exposition mobile de jouets africains rédigé par S. Wamahiu pour le groupe de travail sur la participation féminine (Programme FAWE)

Une chanson dans nos coeurs : une collection de poèmes sur les femmes et les filles rédigé par W.M. Kabira et W. Mbugu pour le groupe de travail sur la participation féminine (Programme FAWE)

L'éducation, c'est important : les filles le savent par M. Cameriri et S. Robertson pour le groupe de travail sur la participation féminine (Programme FAWE), vidéo cassette.

Mise au point d'une méthodologie innovatrice par vidéo pour la recherche et le développement en matière d'éducation par Florence W. Kiragu et Robert Lange pour le groupe de travail sur la participation féminine (Programme AAS⁽³⁾).

Ecarts entre filles et garçons dans l'accès au système éducatif au Nigéria par Christiana E. Okojie pour le groupe de travail ADEA sur la participation féminine (Programme AAS). Huit rapports de recherche conduits dans différents villages et différentes régions du Nigéria.

(1) Un résumé de ce document a également été publié, intitulé « Analyses, programmes et priorités pour l'éducation en Afrique : résumé ».

(2) Forum des éducatrices africaines (FAWE).

(3) Académie africaine des sciences (AAS).

Les politiques d'éducation liées à la grossesse et leurs implications sur l'éducation et la productivité des filles mères par E.L.M. Boyona et I. Kandji Murangi pour le groupe de travail sur la participation féminine (Programme AAS).

La dynamique des structures familiales et l'accès des femmes à l'éducation au Zaïre : le cas de la ville de Kinshasa par Mumpasi Lututala pour le groupe de travail sur la participation féminine (Programme AAS).

Facteurs liés au foyer comme éléments déterminant la participation scolaire des filles au Kenya : cas des districts de Nairobi et de Siaya par Okwach Abagi et Sheila Wamahi pour le groupe de travail sur la participation féminine (Programme AAS).

Attitude des élèves des cours primaire et secondaire du Kenya à l'égard de la science par Christina Wasanga pour le groupe de travail sur la participation féminine (Programme AAS).

Impact de l'école et de la maison sur le succès scolaire des adolescentes nigérianes en mathématiques par Ike Ifelunni pour le groupe de travail sur la participation féminine (Programme AAS).

Titres disponibles en anglais uniquement :

The Teachers' World: A Study of the Legal Framework for Teacher Management in Sierra Leone, Uganda and Zimbabwe par G. Bitamazire, J. Chinery/Hesse, E.Gwaunza, M. Rukanda, I. Lisk and A.Dupingi pour le groupe de travail sur la profession enseignante, section anglophone.

The Teachers' World: Teacher management Structures in Botswana, Zambia and Zimbabwe par N. Anim et I.G. Halliday pour le groupe de travail sur la profession enseignante, section anglophone.

The TMS Gender Sensitization program in Botswana, Lesotho, Malawi, Swaziland, Tanzania and Zanzibar: Phase I (1994-1996) par S. Wamahi pour le groupe de travail sur la profession enseignante, section anglophone.



La conception de modules de formation pour les directeurs d'écoles au Mozambique

L'amélioration de la qualité de l'éducation de base et l'accès à l'école constituent aujourd'hui des priorités importantes au Mozambique. Le ministère de l'Education entend développer les capacités nationales pour une planification et une gestion améliorées des écoles. Il place la formation des directeurs au centre de sa stratégie d'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Afin d'apporter une solution au problème de la gestion des écoles, le ministère de l'Education, en partenariat avec le Centre pour les enseignants britanniques (CfBT) (*Centre for British teachers*) et le secrétariat du Commonwealth a demandé à des spécialistes de l'éducation au Mozambique de rédiger une nouvelle série de modules de formation pour les directeurs d'écoles en s'appuyant sur le format des modules du Secrétariat du Commonwealth. Le CfBT a apporté son soutien financier à la conception, à la traduction et à la

finalisation des modules (version portugaise).

Le projet a été une réussite à plusieurs niveaux : la qualité du travail en partenariat entre les organismes impliqués et le Mozambique ; la contribution au renforcement des capacités nationales dans le domaine du développement de matériels de ce type. Le projet a démontré qu'un partenariat entre les secteurs non-gouvernemental et gouvernemental n'est pas seulement possible mais souhaitable car donnant de meilleurs résultats.

Les modules seront utilisés dans un programme national de formation des directeurs. Le lancement de ce programme est prévu dans les premiers mois de 1997.

Henry Kaluba
Secrétariat du Commonwealth
Leader du groupe de travail
sur la profession enseignante
Section anglophone

Le Centre pour les enseignants britanniques (*Centre for British teachers* (CfBT))

Le Centre pour les enseignants britanniques (CFBT) (*Centre for British teachers*) est une société à responsabilité limitée à but non lucratif britannique. Depuis 27 ans, CfBT fournit des services éducatifs et des prestations de formation à de nombreux pays y compris le Kenya, la Namibie et l'Ouganda.

En reconnaissance de la valeur des activités de l'ADEA pour la revitalisation de l'éducation en Afrique subsaharienne, le CfBT a apporté son soutien financier au programme « Gestion et mobilisation des personnels enseignants » du groupe de travail sur la profession enseignante, section anglophone. Trois pays bénéficient de ce soutien financier : le Mozambique (voir notre article ci-contre), les Seychelles (projet d'amélioration des écoles), et la Zambie (revue des instruments et procédures d'évaluation de la performance des enseignants).

Un nouveau partenariat pour l'éducation des filles : le partenariat pour la planification stratégique des ressources en Afrique

Offrir un enseignement de base aux jeunes filles est aujourd'hui un objectif de société important pour la plupart des pays africains. Beaucoup de pays sont prêts à s'engager à atteindre des niveaux d'accès, de réussite et d'acquisition scolaire égaux pour les filles et les garçons. Mais les projets visant à accélérer la participation des filles sont souvent marginalisés par rapport aux activités scolaires normales. Leur financement n'est pas prévu dans les budgets locaux de fonctionnement. A défaut d'une meilleure utilisation des ressources nationales, les progrès à long terme pour l'éducation des filles sont compromis.

Le Partenariat pour la planification stratégique des ressources en Afrique a tenu sa première réunion les 4 et 5 mars 1996 à Dublin, en Irlande, sous les auspices du Groupe de travail sur la participation féminine (GTPF) de l'ADEA. Les représentants des organismes de financement et des pays africains présents se sont réunis dans le but d'appuyer les interventions qui visent à l'éducation pour tous (EPT) et à l'amélioration de l'éducation des filles.

Études de pays : Éthiopie, Guinée et Tanzanie

Le partenariat est issu de l'analyse de trois études sur la planification stratégique des ressources commanditées par le Forum des éducatrices africaines (FAWE) et la Fondation Rockefeller. Ces études, à présent terminées, ont été réalisées par l'Institut des études de développement (*Institute of Development Studies (IDS)*), à Sussex (G.B.), en partenariat avec des équipes nationales dans chaque pays. Ces études s'intéressent aux obstacles à l'éducation des jeunes filles en Éthiopie, en Guinée et en Tanzanie. Elles combinent une analyse financière et une analyse des disparités entre les sexes. Il ressort de ces études qu'une meilleure utilisation des ressources actuelles – réaffectation des ressources et partage des coûts – pourrait conduire aux résultats suivants : (i) réduction du fardeau des ménages ; (ii) amélioration de la qualité de l'éducation ; (iii) accroissement du nombre d'enfants scolarisés. Les recommandations faites dans les études correspondent à quatre types de réformes : amélioration de la qualité ; amélioration de l'efficacité ; réduction des coûts ; réaffectation des ressources.

Programme

Dans son programme, le Partenariat vise à améliorer la compréhension du processus de planification stratégique des ressources (PSR). Pour cela, des séminaires nationaux et des rencontres sous-régionales seront organisés. En outre, il est prévu d'appuyer la conduite d'études de pays et le renforcement des capacités techniques nationales.

Depuis sa création, le partenariat s'est réuni à trois reprises : à Londres, en juin 1996, à Nanyuki, au Kenya, en juillet 1996, et à Washington en décembre 1996.

À Londres, la réunion a porté sur les études de pays et sur leur diffusion en Éthiopie, en Guinée et en Tanzanie. Il a été convenu que des séminaires seraient organisés au niveau national pour faire connaître les résultats de ces études. Le programme de travail du partenariat a été élargi pour prévoir des rencontres sous-régionales et des études PSR dans six autres pays.

À Nanyuki, les ministres de l'Éducation de Guinée et d'Éthiopie se sont joints aux représentants de six organismes de financement pour discuter des points forts et des faiblesses des études PSR. Un fonds en fiducie spécial, administré par la Banque mondiale, a été créé à cette occasion pour recueillir les contributions des organismes qui financeront les activités du partenariat.

À Washington, des critères de sélection ont été établis pour le choix des pays qui participeront aux activités PSR. La structure du partenariat a aussi été revue.

Séminaires nationaux

Les séminaires nationaux visent à sensibiliser les participants au processus de planification stratégique des ressources, à favoriser la mise en place d'un processus PSR, et à susciter l'engagement aux politiques recommandées par les études.

En Éthiopie, où a eu lieu le premier séminaire national, le degré d'engagement des intéressés a été remarquable. Les organisateurs ont limité au minimum le nombre des observateurs extérieurs et ils ont encouragé les participants à s'exprimer dans leur langue maternelle. Les décideurs ont adopté la majorité des recommandations contenues dans le rapport et la ministre de l'Éducation a constitué un groupe de suivi chargé de constituer un rapport dans les trois mois suivants. La Guinée a tenu son séminaire national les 24-26 février. La Tanzanie prévoit un séminaire pour le mois d'avril.

Rencontres sous-régionales

Une rencontre sous-régionale consacrée à la planification stratégique des ressources doit avoir lieu en Ouganda en juin 1997 ; elle permettra de réunir des participants de l'Afrique anglophone. Une autre rencontre est prévue pour les pays francophones dans le courant de l'année.

Trish Tierney
Adjointe de recherche
Banque mondiale

| F E V R I E R | |
|---------------|---|
| 1 | Sam |
| 2 | Dim |
| 3 | Lun ● GTLME - Comité directeur |
| 4 | Mar ● GTPF(FEMSA) Oslo, 3-4 fev |
| 5 | Mer |
| 6 | Jeu ① Fondation Paul Gérin-Lajoie. Colloque sur l'éducation primaire dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Montréal, 2-5 février. |
| 7 | Ven |
| 8 | Sam |
| 9 | Dim |
| 10 | Lun ● Bureau des ministres. Accra, Ghana |
| 11 | Mar |
| 12 | Mer ● GTPE francophone - Séminaire pour l'évaluation des plans d'action nationaux |
| 13 | Jeu |
| 14 | Ven |
| 15 | Sam |
| 16 | Dim |
| 17 | Lun |
| 18 | Mar ② Fondation pour l'enfance/ UNESCO. Sommet régional. <i>Droit de l'enfant, éducation et développement. L'éducation pour tous, une priorité pour les filles et les femmes.</i> Ouagadougou, 17-21 février. |
| 19 | Mer |
| 20 | Jeu |
| 21 | Ven |
| 22 | Sam |
| 23 | Dim |
| 24 | Lun ● GTPF Séminaire en Guinée |
| 25 | Mar |
| 26 | Mer |
| 27 | Jeu |
| 28 | Ven |

| M A R S | |
|---------|---|
| 1 | Sam |
| 2 | Dim |
| 3 | Lun ● Groupe d'intérêt sur l'éducation à distance. Prétoria. |
| 4 | Mar |
| 5 | Mer |
| 6 | Jeu |
| 7 | Ven |
| 8 | Sam |
| 9 | Dim |
| 10 | Lun |
| 11 | Mar |
| 12 | Mer |
| 13 | Jeu |
| 14 | Ven |
| 15 | Sam |
| 16 | Dim |
| 17 | Lun ● GTPE anglophone - Atelier sur les besoins en formation des inspecteurs Lusaka, Zambie |
| 18 | Mar |
| 19 | Mer |
| 20 | Jeu |
| 21 | Ven |
| 22 | Sam |
| 23 | Dim ③ Association des universités africaines (AUA) Atelier <i>Développement du management.</i> Accra, 19-21 mars. |
| 24 | Lun |
| 25 | Mar |
| 26 | Mer |
| 27 | Jeu |
| 28 | Ven |
| 29 | Sam |
| 30 | Dim |
| 31 | Lun |

| A V R I L | |
|-----------|--|
| 1 | Mar ④ UNESCO (BRED) Consultation pour la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, Dakar, 1-4 avril. |
| 2 | Mer |
| 3 | Jeu |
| 4 | Ven |
| 5 | Sam |
| 6 | Dim |
| 7 | Lun |
| 8 | Mar |
| 9 | Mer |
| 10 | Jeu |
| 11 | Ven |
| 12 | Sam |
| 13 | Dim |
| 14 | Lun |
| 15 | Mar |
| 16 | Mer |
| 17 | Jeu |
| 18 | Ven |
| 19 | Sam |
| 20 | Dim |
| 21 | Lun |
| 22 | Mar ⑤ GTPE, programme <i>Partenariat pour la planification stratégique des ressources.</i> Séminaire national en Tanzanie. |
| 23 | Mer |
| 24 | Jeu |
| 25 | Ven |
| 26 | Sam |
| 27 | Dim |
| 28 | Lun ● GTASE - Comité directeur |
| 29 | Mar |
| 30 | Mer |

Activités de l'ADEA

- **Bureau des ministres de l'ADEA**
Réunion. Accra, Ghana, 10-11 février.
- **Comité directeur de l'ADEA**
Réunion. Paris, 24-25 avril.
- **Leaders et coordonnateurs des groupes de travail**
Réunion. Paris, 23 avril.
- **Groupe de travail sur les livres et le matériel éducatif (GTLME)**
Comité directeur. Londres, 3 février.
- **Groupe de travail sur la participation féminine (GTPF)**
- Programme « Education des femmes en sciences et en mathématiques en Afrique » (FEMSA). Deuxième réunion du consortium des agences de financement. Oslo, Norvège, 3-4 février.
- Programme « Partenariat pour la planification stratégique des ressources ». Séminaire de Guinée (24-26 février). Séminaire prévu en avril pour la Tanzanie (dates à déterminer).
- **Groupe de travail sur la profession enseignante (GTPE)**
- section francophone : Séminaire pour l'évaluation des plans d'action nationaux. Lomé, Togo, 11-13 février.
- section anglophone : Atelier sur l'évaluation des besoins en formation des inspecteurs. Lusaka, Zambie, 17-22 mars.

- **Groupe de travail sur l'analyse sectorielle en éducation (GTASE)**
Comité directeur, 28-29 avril.
- **Groupe d'intérêt sur l'éducation à distance**
Réunion. Prétoria, Afrique du Sud, 3-5 mars.
- **Groupe de travail sur les finances et l'éducation (GTFE)**
Réunion pour l'analyse des propositions d'études de cas nationaux. Dakar, Sénégal. Avril. Dates à déterminer.

Autres réunions

- ① **Fondation Paul Gérin-Lajoie** Colloque international sur la coopération en éducation primaire dans les pays d'Afrique de l'Ouest francophone. Montréal, Canada, 2-5 février.
- ② **Fondation pour l'enfance/UNESCO** Sommet régional sur le thème « Droit de l'enfant, éducation et développement. L'éducation pour tous, une priorité pour les filles et les femmes ». Ouagadougou, Burkina Faso, 17-21 février.
- ③ **Association des universités africaines (AUA)** Atelier sur le développement du management. Accra, Ghana, 19-21 mars.

④ **UNESCO (BRED)** Consultation régionale de l'UNESCO, en préparation de la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, Dakar, Sénégal, 1-4 avril 1997.

Les points de vue et opinions exprimés dans les articles signés de la lettre d'information de l'ADEA sont ceux des auteurs et ne doivent pas être attribués à l'ADEA, à toute autre organisation, ou à tout autre individu.



Association pour le Développement de l'éducation en Afrique

Lettre d'information trimestrielle publiée par l'ADEA

Prière d'adresser toute correspondance à :
Association pour le développement de l'éducation en Afrique
7-9 rue Eugène-Delacroix,
75116 Paris, France

Tél: (33) (1) 45.03.37.96
Fax: (33) (1) 45.03.39.65

Courrier électronique :
adea@iiep.unesco.org